

CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

CAISSE DE RETRAITE



LISTE DES PIECES A FOURNIR

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner les documents suivants :

- La photocopie intégrale de votre livret de famille ou de votre carte nationale d'identité,
- Un certificat médical remis par le SECAD, à faire remplir par votre médecin traitant ou par le médecin de l'hôpital,
- La photocopie de votre carte vitale,
- La photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition,
- Le relevé individuel de retraite (document qui indique le nombre de trimestres cotisés pour chaque caisse de retraite)
- La photocopie de votre dernier relevé de taxe foncière,
- Les attestations annuelles de toutes vos caisses de retraites (reçues en février/mars) ou le cas échéant, les relevés bancaires (ou postaux) des trois derniers mois,
- Le relevé de vos capitaux placés. Pour ce faire, le SECAD vous a remis des formulaires types à faire remplir par chacun de vos établissements bancaires ou postaux,
- Vos justificatifs si vous percevez d'autres revenus, par exemple : loyer, pension alimentaire, pension militaire...

SECAD Service communautaire d'accompagnement à domicile

15 rue Crec'h Uguen

22810 Belle-Isle-en-Terre

Tél. 02.96.43.30.68 / Fax 02.96.43.36.43

Email : saad@cc-belle-isle-en-terre.fr